

Discours de Monsieur Jean-Pierre LE SCORNET,  
Vice-Président du Conseil régional des Pays de la Loire



Le 21 Octobre 2009, La Baule



## **10ème Assises nationales des déchets**

**La Baule, 21 et 22 octobre 2009**

-

### **Discours d'ouverture de Jean-Pierre LE SCORNET Vice-Président du Conseil régional des Pays de la Loire**

---

M. le Maire de La Baule,

M. le Directeur Régional (de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement)

Mesdames et messieurs,

Chers amis,

C'est avec plaisir que je participe aux Assises nationales des déchets, organisées pour la 10ème fois consécutive dans notre région, ici à La Baule.

C'est le lieu de rencontre privilégié entre tous les acteurs du monde des déchets, représentants des Collectivités locales, des associations, des industriels, des producteurs et éliminateurs de déchets, des représentants de l'Etat.

Particulièrement heureux que la Région soit un partenaire historique, des Assises de déchets depuis la première édition, il est naturel que notre Assemblée Régionale continue de s'associer aux débats de la Baule.

Pour au moins deux raisons cette année :

- D'abord parce ce que nous finalisons en 2009 notre Plan Régional d'Elimination des déchets dangereux et que nous tirons de cette expérience de riches leçons que nous voulons partager.

Que faut-il retenir de ce PREDD ?

D'une part un diagnostic sur la situation régionale avec un nombre satisfaisant d'installations de traitements mais une mauvaise connaissance des gisements par catégorie, par territoire, sans oublier les interrogations sur certains flux comme ceux des déchets d'activités de soin.

Avec la certitude aussi que seul le consensus des acteurs concernés peut faire d'un outil de planification tel que le PREDD un outil applicable sur le terrain.

- Ensuite l'autre bonne raison d'être là, c'est qu'il nous faut anticiper les tendances de demain, sur ce point de vue la question des déchets est emblématique. Sur ce sujet, comme d'autres, nous ne pouvons plus nous contenter de gérer à courte vue, faire comme si rien n'avait changé.

Il nous faut au contraire moins produire de déchets, ce qui implique un bouleversement profond de nos habitudes, de nos comportements, de nos modes de production et de consommation.

Le déchet est devenu un défi pour nos Sociétés modernes :

- la production annuelle d'ordure ménagère a doublé entre 1960 et 2000
- le coût de leur gestion atteint aujourd'hui 11 milliards d'euros ;
- on mesure aujourd'hui l'impact sanitaire et environnemental du traitement.

Par ailleurs, nos déchets représentent un enjeu significatif dans un contexte de pression sur les ressources en énergie et en matières premières ou encore de lutte contre le réchauffement climatique.

Par ailleurs encore, la question de l'impact des installations de traitement sur l'environnement et la santé est souvent posée et doit faire l'objet d'une recherche d'amélioration permanente dans un souci de transparence.

Dans ce contexte, j'ai le sentiment que les Acteurs font face à un déficit important d'information sur les impacts environnementaux, sanitaires, sur les coûts, la performance de

tel ou tel procédé, et cela alors que ces mêmes acteurs ont à faire des choix complexes sur la manière de gérer nos déchets : en particulier pour les Elus !

Tout cela pour dire que la problématique se situe au cœur des enjeux et des contradictions qui traversent nos sociétés.

Avec un discours qui en apparence se veut responsable, et des faits qui tendent à vouloir toujours plus, consommer plus !

Il convient donc de développer des politiques volontaristes, en faveur et en priorité à la réduction de la production de déchets,

- en priorité au renforcement des filières de recyclage,
- en priorité au développement de l'éco-conception

Quelques mots encore sur la filière éco et industrielle qui est appuyée sur la gestion ou le traitement des déchets. Très heureux que bon nombre d'entreprises ligériennes soient « leader » sur ce marché. Elles investissent lourdement dans la recherche pour trouver de nouveaux modes de production, de nouveaux modes de traitement qui devront permettre à terme de concilier comportements individuels et nécessité collective.

C'est aussi sur cette même logique que la Région souhaite encourager et développer une offre en terme de politiques publiques :

- dans le cadre de nos politiques environnementales,
- dans le cadre de nos politiques d'actions économiques,
- dans le cadre de formation professionnelle,
- dans le cadre de recherche ou de développement technologique,
- dans le cadre des politiques territoriales.

Pour finir, quelques mots sur le PREDD Pays de Loire pour partager avec vous les objectifs que nous nous sommes assignés à l'horizon 2020 :

- la réduction de 4 % de la production de déchets dangereux (DD) ;
- atteindre 80 % de récupération des DD produits en Région ;

- atteindre 80 % de tonnage de DD dans la filière de valorisation ;
- arriver à développer une logique alternative au transport routier pour au moins 3 % des tonnages traités en Région.

En complément à ces objectifs, nous allons traduire à l'occasion au prochain budget un certain nombre de mesures nouvelles en cohérence avec nos compétences et dans le domaine des DD.

On peut citer par exemple :

- soutien à l'investissement pour l'équipement d'outils de collectes de DD ;
- renforcement des soutiens aux opérations collectives de collectes ponctuelles et ciblées ;
- promotion de l'éco-conception ;
- la formation autour des DD

Je vous remercie pour votre attention, et vous souhaite de bonnes Assises !